



FANATENANE



FANATENANE - Association de Solidarité Internationale



Espoir pour les jumeaux
rejetés par coutume,
dans la région de Mananjary
à Madagascar

Pourquoi FANATENANE ?

Dans la région de Mananjary, au sud-est de Madagascar, deux ethnies, les Antambahoaka et certains clans Antemoro considèrent les jumeaux comme tabous et les rejettent. Ils sont exclus de la communauté et de la grande famille.

L'Association FANATENANE a été créée en 1996, pour la protection de ces enfants et le soutien des familles.

Sur décision du Tribunal de Mananjary, les nouveau-nés abandonnés sont confiés au CENTRE SOCIAL & MÉDICAL " MARIE-CHRISTELLE ".



FANATENANE concentre son action sur 3 pôles :

- L'action sociale,
- Les soins médicaux,
- L'insertion sociale et professionnelle.

Le projet a pour objectif de faire reculer la coutume que FANATENANE et l'État malgache combattent.



Les objectifs

" Aider à grandir à Madagascar "

- **LUTTER CONTRE L'ABANDON** des bébés jumeaux ou orphelins de mère, par des campagnes de sensibilisation et d'information.
- **ACCUEILLIR** les enfants au Centre Social et Médical " Marie-Christelle " à Mananjary.
- **SOUTENIR** les familles qui osent braver la coutume.
- **MAINTENIR** le lien avec les parents, dans la perspective que les enfants puissent, à terme, rejoindre leur famille.
- **INSTRUIRE & EDUQUER** les enfants dans la tradition malgache.
- **SOIGNER & PREVENIR** les risques sanitaires "mère/enfant".
- **FORMER & ACCOMPAGNER** le personnel, les enfants et les jeunes.

Les réalisations

Le Centre Social et Médical " Marie-Christelle "

Le Centre Social et Médical est construit sur un terrain de 2 ha.

Il a été rendu entièrement autonome par la production d'énergie solaire sur site, et par la construction d'un château d'eau pour répondre aux besoins du centre en eau potable.

■ 2001, création et mise en service du Centre Social

- 1 nurserie de 200 m², 1 réfectoire et 1 cuisine, 1 laverie
- 2 dortoirs, 1 salle d'activités de 300 m² et 1 préau
- Logements de fonction et bureaux administratifs
- Un potager et un petit élevage

Donner ...

c'est offrir une chance de vie

■ 2012, le Centre de santé de base de niveau 2 (CSBII)

- 1 dispensaire et 1 maternité, ouverts à la population avec un médecin et une sage-femme diplômés d'État
- 2 cabinets, dentaire et ophtalmologie, ouverts pendant les missions
- 1 chapelle baptisée Saint André, ouverte à tous

Le Centre Social et le Centre de Santé sont gérés par un Comité de Direction et une cinquantaine d'employés malgaches.

■ 2015, une Ecole Préscolaire "Marie-Christelle" avec un jardin d'enfants et 2 classes de maternelle.



Un accompagnement pour créer, à Mananjary ...



... à des enfants nés jumeaux

■ 2018, projet en cours, création d'un Centre de Formation Agricole et Rurale (CFAR)

Le **CFAR** est dédié à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes de la région, avec un programme orienté " développement durable " ce qui favorisera, à terme, l'autosuffisance alimentaire du Centre.

Dès l'âge de 16 ans, nos jeunes pensionnaires pourront recevoir des formations dans des secteurs d'activités variés (cultures maraîchères et vivrières, riziculture, pisciculture, petit élevage...), afin de leur assurer un avenir dans la société.

Ils pourront alors, à leur tour, concevoir et concrétiser des projets de développement durable, au sein de leur communauté.



... une vie sociale stable, autonome et durable



La vocation de FANATENANE est de recueillir, soigner, éduquer et former des enfants nés jumeaux, avec pour objectif premier, de réussir leur intégration dans la société malgache.

*Une concertation active avec les institutions locales, contribue à stimuler l'envie des enfants de s'approprier **NOTRE PROJET** pour qu'ils en fassent **LEUR PROJET**.*

... et un avenir à Mananjary

Comment nous aider ?

FANATENANE agit au quotidien, pour accueillir et protéger les enfants jumeaux, et leur assurer un avenir social au sein de la société malgache. Mais rien de tout cela ne saurait être possible, de façon pérenne, sans votre soutien.

Vous pouvez nous aider de plusieurs façons, selon vos possibilités et votre désir d'engagement à nos côtés :

■ Adhérer à notre Association

Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de poids pour faire valoir notre engagement vis-à-vis des instances locales et gouvernementales ... l'union fait la force !

■ Faire un don

Chacun donne selon ses moyens. Des dons, aussi minimes soient-ils, réguliers ou ponctuels, contribueront à offrir des chances de vie à des enfants, ainsi qu'à leur assurer un réel devenir au sein de leur communauté.

■ Parrainer des enfants

Le parrainage, c'est un engagement pour contribuer au financement des dépenses en matière de soins, d'alimentation, d'éducation et de formation de vos filleuls et filleules, ceci grâce aux versements de dons réguliers.

C'est un engagement réciproque :

- Un engagement financier solidaire, de votre part
- Un engagement d'insertion sociale, de notre part, pour ne pas déraciner des enfants privés de famille.

Vous recevrez des nouvelles de vos filleuls et des projets par le biais de la lettre aux parrains. De même, vous pourrez écrire des lettres ou cartes postales aux enfants. L'association leur transmettra.

Si vous avez besoin d'un complément d'information ... n'hésitez pas à nous contacter !

Appelez-nous au 05 49 44 93 80 ou au 06 48 58 40 54,
ou envoyez-nous un e-mail à : contact@fanatenane.fr



*Au Centre Marie-Christelle,
on vous remercie pour votre générosité,
parce que çà nous aide à grandir*

Soutenir notre action ...

BULLETIN DE SOUTIEN

Nom : _____

Prénom : _____

Année de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Email : _____

J'adhère à l'association : 20 €/an
(5€ pour les étudiants, demandeurs d'emploi, RSA ...)

Je fais un don de _____ €

Je souhaite faire un règlement par :

Chèque bancaire établi à l'ordre de Fanatenane

Virement, sur le compte dont références :

CCM POITIERS GRAND LARGE

IBAN : FR7610278364070001152780177

Code BIC : CMCIFR2A

Je souhaite recevoir mon reçu pour déduction fiscale :

par voie postale par e-mail

Je souhaite parrainer les enfants (parrainage collectif).
Merci de m'adresser un dossier complet d'engagement
de parrainage.

Je désire avoir des renseignements sur les legs.
(l'association a la faculté de recevoir des donations ou des legs)

Votre reçu, pour déduction fiscale, vous sera envoyé fin mars de l'année suivante. Un expert-comptable vérifie gracieusement la cohérence et la sincérité des comptes de Fanatenane.

Pour les particuliers : Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une **RÉDUCTION D'IMPÔTS** de **75%** du montant de vos dons annuels dans la limite de 537 € (en 2018). Au-delà, le taux de réduction est fixé à 66 %, jusqu'à 20 % du revenu imposable.

Pour exemple,
un don de 40 €
ne vous coûtera en
réalité que 10 €

Pour les entreprises : Vos dons ouvrent droit à une réduction annuelle d'impôts égale à **60%** du montant des versements pris dans une limite globale de 0,5 % du chiffre d'affaires.
Les excédents peuvent être reportés sur les 5 années suivantes.



Merci d'envoyer votre Bulletin de Soutien,
sous pli affranchi, à : **FANATENANE**
38 route de Poitiers
86280 Saint-Benoît

FANATENANE

Association de Solidarité Internationale à vocation sociale

- **Est reconnue** grâce à ses actions et ses 500 membres.
- **Est crédible** par le respect des principes formalisés dans sa charte éthique.
- **Fait autorité** par la signature d'un Accord de siège et l'agrément à vocation sociale avec le Gouvernement Malgache.
- **Est conforme** à la Convention relative aux Droits de l'Enfant.



Siège social : 38 rte de Poitiers
86280 St Benoît

Tél. : 05 49 44 93 80

Mobile : 06 48 58 40 54

Email : contact@fanatenane.fr

Site : www.fanatenane.fr

REF. BANCAIRE : CCM POITIERS GRAND LARGE
IBAN : FR7610278364070001152780177
BIC : CMCIFR2A

